



INFO MUNICIPALE

JANVIER 2014



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
300, rue Saint-Patrice, tél : 450-454-4959
Sherrington, Québec, J0L 2N0 fax : 450-454-5677
Courriel : municipalitesherrington@intermobilex.com

INFO MUNICIPALE

JANVIER 2014

CARNAVAL HIVERNAL de SHERRINGTON

Horaire: 25 janvier 2014 de 9 h à 17 h. Activités gratuites.

9 h Activités organisées par les **Cadets de terre de St-Bernard-de-Lacolle**.

10 h Match de **ballon-balai** entre les **pompiers de Sherrington** et les **pompiers de St-Édouard** et de **St-Michel**.

14 h **INAUGURATION DU COMPLEXE MULTI-RÉCRÉATIF**

14 h 15 Match de Hockey de l'**Équipe du Maire Daniel Lussier** contre l'**Équipe de Samuel Gauthier**, comédien dans le film *Il était une fois les Boys*.



Sera présent, **M. Stéphane Billette**,
Député provincial
faisant partie de l'équipe
du Maire



Dans l'équipe de **Samuel Gauthier** (Bob), deux autres comédiens : **Simon Pigeon** (Stan) et **Derek Poissant** (Marcel).



Patinage libre au Complexe Multi-Récréatif (entre les matchs de ballon-balai et d'hockey).

Glissade libre (la pente à glisser sera ouverte dans la mesure où les conditions météorologiques le permettent).

Par ailleurs, il y aura vente de hot-dog sur place avec breuvages.

Giovanni sera également sur place avec «sa bonne saucisse italienne» et «des grillades».

LOISIRS

SOIRÉE DANSANTE

Pour les jeunes de 7 à 12 ans aura lieu le vendredi 24 janvier de 18 h 30 à 20 h 30 au Centre Culturel. Il y aura des prix de présence.

PATINOIRE INTÉRIEURE

La patinoire du CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF est désormais ouverte du lundi au vendredi de 15 h à 22 h et du samedi au dimanche de 9 h à 22 h. Veuillez surveiller l'horaire du patin libre qui sera affiché prochainement. Bienvenue à tous!

ZUMBA

Les activités de Zumba reprennent du service pour une autre année. Tous les mardis du 21 janvier au 15 avril 2014 à 19 h 30 au Centre culturel, situé au 234, des Loisirs. Un cours de Zumba qui se déroule avec des Zumba stick (petit poid haltère - maracas) et qui permet de tonifier votre corps. Un cours de Zumba Toning est également offert tous les jeudis du 23 janvier au 17 avril 2014 à 19 h 30 au même endroit. Date limite pour les inscriptions : 21 janvier 2014. Pour inscription et information : **Rosalie Gamache au 514-827-9492**

YOGA

Les activités de Yoga reprennent du service pour une autre année. Tous les mercredis du 22 janvier au 23 avril 2014 à 19H00 à la salle du Conseil, situé au 300, rue Saint-Patrice. Date limite pour les inscriptions : 22 janvier 2014. Pour information et inscription : **Manon Tétreault au 450-454-3837.**

LES AÎNÉS DE SHERRINGTON - JANVIER ET FÉVRIER 2014

JANVIER

Mardi 14, 21, 28 janvier : Carte, bingo
Mercredi 15, 22, 29 janvier : Cours de danse et jeux
Jeudi 16, 23, 30 janvier : Whist militaire

FÉVRIER

Mardi 4, 11, 18, 25 février : Carte, bingo
mercredi 5, 12, 19, 26 février : Cours de danse et jeux
jeudi 6, 13, 20, 27 février : Whist militaire
samedi 8 février : Souper danse 18 h

Pour informations : 450-454-2001

INTERVENTION DU SERVICE INCENDIE - DÉCEMBRE

Voici les différentes interventions de nos pompiers/premiers-répondants du mois de décembre :

Intervention incendie	0
Entraide dans d'autres municipalités	6
Intervention médicale	11
Accident de la route	3
Activité éducative (École)	0
Entretien de l'équipement	4
Total	20 interventions

HORAIRE DES CONSEILS DE VILLE EN 2014 :*NOTEZ LE CHANGEMENT D'HEURE : 19H00*

Lundi	13 janvier	19h00	Lundi	7 juillet	19h00
Lundi	3 février	19h00	Lundi	4 août	19h00
Lundi	3 mars	19h00	Lundi	8 septembre	19h00
Lundi	7 avril	19h00	Lundi	6 octobre	19h00
Lundi	5 mai	19h00	Lundi	3 novembre	19h00
Lundi	2 juin	19h00	Lundi	1er décembre	19h00

BIENVENUE À TOUS!**BUDGET 2014 - DISCOURS DU MAIRE**

Chers concitoyens et concitoyennes,

Faire un budget municipal demande beaucoup de temps et beaucoup d'informations. Normalement, le processus débute dès le mois de septembre pour le peaufiner jusqu'à son adoption idéalement en décembre. Avec des élections en début novembre, normalement le processus budgétaire se fait assez aisément puisqu'il ne reste qu'à poursuivre les travaux entamés et l'ajuster selon les projets projetés.

Malheureusement, la situation a été très difficile avec le départ précipité et sans délai de la directrice et secrétaire-trésorière et aucune volonté pour faire une transition respectueuse envers les citoyens. Nous avons dû rapidement engager un conseiller-expert pour trouver les documents pertinents, prendre connaissance des dépenses encourues et des projets engagés.

En même temps, nous avons dû voir à la conformité du centre multi-récréatif en engageant un ingénieur afin d'obtenir un rapport complet dans le but d'anticiper les coûts supplémentaires pour en faire une bâtisse conforme et sécuritaire. Il est aussi très important de rendre ce centre disponible le plus souvent possible et offrir plusieurs activités. Puisque c'est un centre intérieur, et un lieu public, la loi nous oblige à assurer une présence continue et à mettre en place des mesures de sécurité, ce qui entraîne des coûts que nous devons prévoir.

Lors de l'analyse de la situation financière pendant la période électorale, nous avons noté un surplus trop élevé, lequel nous voulions utiliser afin de diminuer les taxes des citoyens.

Suite aux élections, nous nous sommes aperçus en fouillant dans les classeurs et ordinateurs que ce montant avait été engagé entre autres pour des projets de dernières minutes : asphaltage, matériaux et accessoires pour le centre multi-récréatif, achats du matériel de l'aréna de St-Constant, achat d'un terrain pour faire un puits en prévision du schéma d'aménagement et les coûts qui y sont rattachés comme l'analyse, le creusage d'un puits et clôturer ce terrain.

Dans ces circonstances, avec prudence, nous avons relevé le défi de faire un budget responsable et équilibré dans les délais demandés. Il n'y a aucune hausse de taxe foncière cette année, sans même l'augmentation de l'indexation annuelle qui est normalement égale au coût de la vie puisque, comme vous le savez, les frais augmentent chaque année.

Le taux de la taxe foncière générale est donc inchangé et demeure à 0,55. Nous respecterons notre enjeu en offrant aux résidents/propriétaires de 65 ans et plus, un remboursement de 100 \$ (détails à venir plus tard).

Voici quelques dossiers que nous devons traiter cette année : le schéma d'aménagement, la conformité du centre multi-récréatif et de son organisation afin de l'utiliser au maximum, la mise à jour des assurances de tous nos bâtiments et d'autres travaux de voirie.

Encore merci pour la confiance que vous nous portez!

Daniel Lussier
Maire

Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington
Prévisions budgétaires 2014

REVENUS

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	1 571 558
ORDURE ET COLLECTE SÉLECTIVE	204 343
FRAIS D'EXPLOITATION DU RÉSEAU D'ÉGOUT	104 513
RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR RÉSEAUX D'ÉGOUT	102 484
NETTOYAGE DES COURS D'EAU	100 000
SUBVENTION ENTRETIEN CHEMINS	75 000
REVENUS DE SUBVENTIONS	54 500
REVENUS DIVERS	27 350
TENANT LIEU DE TAXES	15 000
PERMIS ET MUTATIONS IMMOBILIÈRES	17 500
AMENDES & PÉNALITÉS COUR MUNICIPALES	15 000
BONIFICATION DES COMPENSATIONS	10 000
ENTENTE INTERMUNICIPALE INCENDIE	7 000
REVENU SERVICE INCENDIE	7 000
INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXE	5 000
INTÉRÊT SUR PLACEMENT	500

TOTAL DES REVENUS 2014 2 316 748

DÉPENSES

VOIRIE	658 513
HYGIÈNE DU MILIEU	440 694
ADMINISTRATION	347 578
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET BIEN-ÊTRE	264 333
SERVICES INCENDIES	265 230
CENTRE RÉCRÉATIF, LOISIRS ET PARCS	220 159
CENTRE COMMUNAUTAIRE	58 169
BIBLIOTHÈQUE	35 011
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	14 633
FRAIS DE FINANCEMENT	12 425

TOTAL DES DÉPENSES 2014 2 316 748

Taux de taxes, compensations et d'intérêts pour 2014

Taxe foncière générale	0,55 \$	par 100 \$ d'évaluation
15 % base d'évaluation	0,0055 \$	par 100 \$ d'évaluation
Service de dette sur réseau d'égout	303,17 \$	par utilisateur du réseau
Frais d'exploitation du réseau d'égout	245,26 \$	par utilisateur du réseau
Réseau d'égout rue Michèle	2,34 \$	par pied linéaire
Réseau d'égout rue O'Meara et Michèle	17,18 \$	par mètre linéaire
Réseau d'égout terrain vacant	200,00 \$	par terrain vacant
Taxe sur les ordures	188,22 \$	par unité de logement/local
Taxe sur le recyclage	36,58 \$	par unité de logement/local

Taux d'intérêt annuel sur les comptes en souffrance	12 %
---	------

Saint-Patrice-de-Sherrington

Collectes des matières résiduelles pour 2014

janvier 2014							février 2014							mars 2014						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4						1							1	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					
avril 2014							mai 2014							juin 2014						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
juillet 2014							août 2014							septembre 2014						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5						1	2		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													
octobre 2014							novembre 2014							décembre 2014						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
							30													

Vos matières résiduelles doivent être déposées à la rue avant 7 heures AM.

Le bac de recyclage et la poubelle sur roues doivent être placés en bordure de rue sans entraver la circulation. Il ne doit y avoir aucun objet à moins de 60 cm. Les roues et la poignée doivent être orientées vers votre résidence.

Vous pouvez disposer pêle-mêle les matières recyclables à l'intérieur de votre bac bleu. Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac.

Ordures

Recyclage et ordures

Contenants autorisés pour les ordures

- Poubelle fermée et étanche, d'une capacité maximale de 100 litres, munie de poignées extérieures et d'un couvercle dont l'ouverture correspond au plus grand diamètre du contenant.
- Sac de plastique résistant et bien attaché.
- Bac roulant d'une couleur autre que bleue d'un maximum de 360 litres et conforme au mode de ramassage.

Le poids maximal est de 25 kilogrammes.

Les matériaux de construction et les résidus dangereux ne sont pas acceptés.

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Fin du concours: Le lundi 27 janvier 2014

Date d'embauche: Le lundi 17 février 2014

Type du poste: Permanent – 4 jours par semaine (28 heures)

Responsabilités

En collaboration avec le directeur général, vos principales responsabilités seront de coordonner et de vous acquitter des devoirs du greffe et de la trésorerie. Plus spécifiquement :

- Préparer les réunions du Conseil et coordonner la mise en application des décisions qui en découlent;
- Revoir et préciser les politiques et procédures administratives générales;
- Préparer les budgets annuels, en collaboration avec les autres directeurs de service, voir à leur révision et en assurer le suivi;
- Contrôler et rendre compte régulièrement de la situation financière de la municipalité;
- Négocier avec les organismes appropriés, afin de planifier des projets de développement et d'obtenir, lorsque possible, les subventions nécessaires;
- Être responsable des tâches comptables (taxation, grand-livre, budget, états financiers, immobilisations, paie, etc.) ;
- Gérer les programmes d'aide financière et redditions de comptes;
- Assurer le suivi de la perception des taxes municipales;
- Assurer le contrôle des archives;
- Assister et remplacer au besoin le directeur général.

Exigences

Nous cherchons une personne ayant une formation universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée et possédant une expérience minimale de trois (3) ans dans un poste de gestion, de préférence reliée au secteur municipal.

Votre capacité à travailler en équipe sera un élément clef de votre succès comme officier de la municipalité. L'esprit d'analyse, l'entregent et la souplesse nécessaire pour faire face aux changements sont autant de qualités essentielles pour assumer ce mandat.

Salaire et avantages

Le salaire et les avantages sociaux seront déterminés selon l'expérience reconnue et la réponse aux critères de sélection établis. Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel par la poste ou par courriel, à l'adresse suivante :

MRD@gestionmunicipale.com

ou Secrétaire-trésorier
300, rue Saint-Patrice
Saint-Patrice-de-Sherrington, QC
J0L 2N0

Seuls les candidats et candidates retenus pour une entrevue recevront un accusé de réception.

SURVEILLANT OU SURVEILLANTE

Nous sommes présentement à la recherche de personnes responsables pour être surveillants au Complexe multi-récréatif et au Centre culturel. Que ce soit pour les horaires de semaine et/ou de fins de semaine durant la période de janvier à avril. Pour informations et pour soumettre votre candidature, s.v.p. vous adresser au directeur général au 450-454-4959 ou à l'hôtel de ville.